



PETITES LIGNES : UN CADRE ENCOURAGEANT

A l'approche de la parution du décret d'application de l'article 172 de la loi d'orientation des mobilités (LOM), force est de constater que celui-ci confirme la création d'opportunités nouvelles pour les territoires, et ce, aussi bien par le transfert de gestion des lignes ferroviaires d'intérêt local ou régional à faible trafic que par le transfert de missions de gestion de l'infrastructure sur ces mêmes types de lignes. Si l'AGIFI accueille positivement cette évolution, quelques sujets restent encore à éclaircir dans leur mise en œuvre, notamment du point de vue du cadre des exigences applicables ou encore de l'intégration des moyens humains pour ces petites lignes. Compte-tenu des initiatives foisonnantes aujourd'hui, la question de la cohérence du réseau ferré va se poser : est-ce une juxtaposition de plusieurs réseaux indépendants ou conserve-t-on une unicité de cohérence d'un réseau unique ? Une voie intermédiaire peut sans doute être trouvée avec la mise en œuvre d'un cadre minimum commun, permettant une circulation en totale transparence des trains qui pourraient passer du RFN à ces portions de réseau déléguées à des gestionnaires d'infrastructures alternatifs dans le cadre des dispositifs prévus par la LOM.

L'AGIFI restera attentive à la compétitivité nécessaire du modèle économique de ces projets et notamment au fait que les nouveaux acteurs puissent démontrer toute la pertinence de leur modèle, aussi bien du point de vue de leur organisation – définie au plus près des besoins de l'infrastructure et fondée sur la polyvalence – que de leur savoir-faire en termes de maintenance ferroviaire. Les membres de l'AGIFI, qui ont établi un ensemble de recommandations sur la base des expériences de partenariats public-privé sur le RFN, se tiennent à la disposition des pouvoirs publics pour présenter leurs réflexions sur ce sujet d'importance pour la modernisation et le développement des infrastructures ferroviaires.



REMERCIEMENTS

Après six ans en tant que déléguée générale de l'association, Pauline d'Héré cède sa place à Adrien Maury à compter du 1er décembre 2020. Pauline d'Héré a largement contribué au développement de l'AGIFI, participant aussi bien à sa fondation en 2014 qu'à la promotion, pendant six années, de l'expertise des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires indépendants. L'ensemble des membres de l'association la remercie chaleureusement pour son engagement et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.



ÉCHOS DE NOS INFRASTRUCTURES

LIGNE À GRANDE VITESSE BRETAGNE-PAYS-DE-LA-LOIRE : DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES TRÈS BÉNÉFIQUES AU PROFIT DES TERRITOIRES



La LGV BPL a engendré des retombées économiques importantes dans les territoires traversés.

Trois ans après la mise en service de la ligne, Eiffage Rail Express (ERE) a publié le bilan intermédiaire LOTI, bilan enrichi par les travaux de son observatoire socio-économique. Celui-ci démontre les retombées engendrées par l'infrastructure, notamment en matière d'emplois créés. La phase de construction a en effet été très bénéfique pour l'économie des territoires traversés par la ligne. Pour rappel, 2400 personnes ont

travaillé le long du tracé pendant la durée du chantier, et jusqu'à 4000 au moment du pic des travaux, engendrant d'importantes retombées sur le tissu économique local. Sur le même volet, le bilan intermédiaire LOTI révèle également qu'ERE a embauché près de 1300 demandeurs d'emploi locaux, dépassant largement l'objectif initial de 1000 embauches. D'autres données intéressantes sont aussi avancées : 19 % des marchés de travaux ont en effet été attribués à des PME ou artisans locaux (contre un objectif initial de 8 %) et 13,5 % des heures travaillées ont été accomplies par des personnes en difficulté ou éloignées de l'emploi (contre un objectif initial de 8 %). Ce bilan, au-delà de démontrer l'ancrage local des infrastructures des membres de l'AGIFI, illustre une nouvelle fois l'effet de celles-ci sur l'économie au bénéfice des territoires et des citoyens.

LUTTE CONTRE LES DÉCHARGES SAUVAGES : UNE AUTRE FACETTE DE L'ENGAGEMENT D'OC'VIA EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Au cours des dernières semaines, Oc'Via et Oc'Via maintenance, le mainteneur du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier, ont été confrontés à de nombreuses décharges sauvages aux abords de l'infrastructure. En première ligne, les équipes ont procédé à l'enlèvement des déchets, la pose de caméras et de barrières supplémentaires ainsi que la création de fossés ou de talus. Déjà fortement engagée dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité, Oc'Via entend sensibiliser spécifiquement sur le sujet des décharges sauvages sur le long



Les équipes d'Oc'Via, fortement mobilisées en faveur de la protection de l'environnement, luttent contre les décharges sauvages.

terme, en rappelant les conséquences environnementales de tels comportements.

AGENDA

- **19 novembre 2020**
Colloque de restitution de la Fondation LISEA Biodiversité.
- **9 décembre 2020**
Table ronde organisée par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat sur l'avenir du fret ferroviaire, dans le cadre de la mission d'information sur l'avenir du transport de marchandises face aux impératifs environnementaux.
- **10 décembre 2020**
Troisième anniversaire de la mise en service du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier pour le fret.
- **14 décembre 2020**
Début de l'open access pour les transporteurs à grande vitesse ainsi que pour les transporteurs classiques non-assujettis à une convention territoriale.
- **17 décembre 2020**
Webinar de l'IGD sur le thème : la gestion déléguée au service de la relance et au-delà.
- **1er janvier 2021**
Début de l'année européenne du rail.

RESTONS CONNECTÉS

- www.agifi.org
- @AGIFfrance
#LeRailAutrement
- www.youtube.com/watch?v=D3b6WPtbqIM
- 13-15 rue Taitbout 75009 Paris
- +33 (0)1 48 01 47 45



« MODERNISER LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES EST L'UNE DE NOS PRIORITÉS, TROP DE RETARD A ÉTÉ PRIS EN LA MATIÈRE ET NOUS DEVONS LE RATTRAPER. »

Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargé des transports.

LES OBJECTIFS DE COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE DE LA LGV SEA VALIDÉS PAR L'ÉTAT

A l'issue du comité inter-départemental de suivi des mesures de compensation environnementale de la LGV SEA, qui s'est réuni le 25 novembre, la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine a validé l'achèvement de la mise en œuvre des mesures compensatoires par LISEA. Pour ce faire, LISEA a collaboré sur le long terme avec les associations naturalistes, des scientifiques, les chambres d'agriculture et des propriétaires fonciers. Grâce à l'expertise des partenaires, les spécificités écologiques de chaque territoire ont pu être prises en compte et ainsi bénéficier de solutions adaptées. Ces mesures, réparties sur près de 350 sites concernent une surface de 3 800 hectares. Jusqu'au terme du contrat de concession, en 2061, LISEA assurera la gestion des sites de compensation et évaluera, sous le contrôle de l'Etat, l'efficacité des mesures déployées par des suivis réguliers. Ces derniers, pilotés par



Dans le cadre des mesures de compensation environnementale, les zones humides font l'objet d'une attention particulière de la part de LISEA.

L'Observatoire environnemental de la LGV SEA, feront l'objet de conclusions qui seront partagées avec les services de l'Etat et les acteurs concernés. Une nouvelle illustration de la collaboration efficace des acteurs publics et privés, engagés dans la compensation durable de l'impact environnemental des projets.

L'AGIFI EN BREF

L'AGIFI RENOUVELLE LA COMPOSITION DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean-Matthieu de Laferrière



Olivier Duval

Le conseil d'administration de l'AGIFI a récemment accueilli deux nouveaux membres. Pour Eiffage Rail Express (ERE), Jean-Matthieu de Laferrière succède à Jean-Philippe Miquel-Elcano au poste de directeur opérationnel tandis que chez SYNERAIL, Olivier Duval

succède à Pierre-Yves Estrade, devenant ainsi administrateur. Jean Matthieu de Laferrière est devenu directeur opérationnel d'ERE en juillet 2020. Il a débuté sa carrière au sein de la SNCF dans les métiers de la maintenance et de l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire et rejoint le groupe Eiffage en 2012 en tant que directeur de la maintenance de la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays-de-la-Loire. Olivier Duval est quant à lui administrateur de SYNERAIL depuis novembre 2020. Il a fait une grande partie de sa carrière à la SNCF, occupant principalement des postes de management opérationnel sur le réseau conventionnel et LGV. Il a rejoint VINCI Concessions en 2018 en tant que directeur systèmes ferroviaires.

NOUVELLES DU SECTEUR FERROVIAIRE

FRET FERROVIAIRE : L'ETAT PRÉCISE SON SOUTIEN ET ÉLABORE UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME



Le fret ferroviaire continue de mobiliser. Dans le cadre de la 10ème journée des rencontres annuelles organisées par l'association Objectif OFP, Jean-Baptiste Djebbari a précisé le soutien prévu par l'Etat en faveur de la relance du fret ferroviaire. Outre des

aides directes à l'exploitation en faveur des opérateurs de transport, particulièrement saluées par la Coalition 4F, des investissements à moyen terme portant sur la modernisation des infrastructures ferroviaires dédiées au fret ainsi que le développement d'innovations industrielles et digitales ont été avancés. Le montant total de ces derniers – étalés sur la période 2021-2024 – s'élèvera à 1 milliard d'euros. Pour la coalition 4F, dont l'AGIFI est membre, le doublement de la part modale du fret ferroviaire est conditionné au lancement de grands chantiers d'infrastructures nouvelles, enjeu sur lequel SNCF Réseau et 4F collaborent en vue d'identifier les investissements capacitaires de grande ampleur à planifier entre 2025 et 2030.

3 QUESTIONS À...

OLIVIER GRUNBERG, PRÉSIDENT DE L'UNSPIC



Quels sont pour vous les apports de la gestion de services publics par le privé ?

Le secteur privé contribue à la performance des services publics. Pour rester compétitives, les entreprises doivent sans cesse perfectionner leur expertise et réinventer leurs savoir-faire, ceci passant notamment par la structuration de cellules R&D. Le contrat passé entre une entreprise et une collectivité publique est avant tout un contrat d'objectifs, gage de transparence et d'efficacité. Cette performance est d'ailleurs mesurée à travers des indicateurs

objectifs, permettant de sanctionner ou gratifier l'opérateur pour sa gestion et ainsi de garantir un service public de grande qualité au meilleur rapport qualité-prix.

En quoi la formation est-elle un enjeu important pour les opérateurs privés gestionnaires de service public ?

Le développement des compétences est un enjeu clé de la compétitivité des entreprises et de la performance des services publics, d'autant plus dans un contexte où les métiers évoluent vite sur les plans juridique, technologique et environnemental. Les opérateurs privés développent des politiques ambitieuses pour former les collaborateurs sur ces sujets, au point que les montants investis dans leur formation ou le taux d'accès à celle-ci sont souvent nettement supérieurs aux moyennes nationales et/ou aux obligations légales en la matière.

Quelle collaboration public/privé dans la relance ?

Face à la crise sanitaire, la France est l'un des pays dont les services publics, et particulièrement les services publics délégués au privé, ont été les plus résilients. Cette période a démontré que le secteur public et le secteur privé savent travailler en parfaite complémentarité dans l'intérêt général. Ceci doit nous inciter à poursuivre les collaborations vertueuses, en combinant le meilleur des deux mondes, pour financer, réaliser et exploiter des services publics. L'enjeu central de la transition écologique incite à renforcer la coopération entre la collectivité et les opérateurs, qui disposent d'une expertise de pointe en la matière, pour atteindre ensemble des normes et des objectifs de plus en plus exigeants.

L'UNSPIC rassemble les entreprises opératrices de services publics tous secteurs d'activités confondus : réseaux de chaleur, dépollution et traitement des déchets, métiers de l'eau, restauration collective, infrastructures de transports et d'équipements publics, autoroutes et ouvrages routiers, équipements de loisirs, transport public de voyageurs.

INNOVATION



Maintenance ferroviaire : MESEA continue d'innover

Après une phase de développement et de test d'une année, MESEA, le mainteneur de la ligne à grande vitesse SEA, vient de conclure le développement de l'application TIME (Ticket Incident MESea). Cet outil permet de gérer de façon optimale tous les incidents intervenant sur la ligne et de remonter des données techniques particulièrement précises, comme la température du rail. L'application permet également de connaître la situation sur la ligne en temps réel, un atout majeur en cas de gestion de crise. Alors que sa mise en place est sur le point d'intervenir, de nouvelles fonctionnalités sont déjà sur les rails, comme la surveillance météo des 35 sites importants de la ligne ou la consultation en direction d'objets connectés à la 4G. Une nouvelle preuve de l'innovation technique développée par les acteurs privés du ferroviaire.

